



Institution Ministère des Affaires extérieures	Période visée par le rapport le 1 avril 1986 - le 31 mars 1987
--	--

I Demandes en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels

Reçues pendant la période visée par le rapport	90
En suspens depuis la période antérieure	7
TOTAL	97
Traitées pendant la période visée par le rapport	77
Reportées	20

II Dispositions prises à l'égard des demandes traitées

1. Communication totale	37	6. Renseignements insuffisants	
2. Communication partielle	13	7. Abandon	2
3. Aucune communication (exclusion)		8. Document inexistant	16
4. Aucune communication (exemption)	5	9. Transmission	1
5. Traitement impossible	3	TOTAL	77

III Exceptions invoquées

Par. 18 (2)		Art. 21	3	Art. 23 (b)	
Art. 19 (1) (a)	4	Art. 22 (1) (a)	5	Art. 24	
(b)		(b)	8	Art. 25	1
(c)		(c)		Art. 26	9
(d)		Par. 22 (2)	1	Art. 27	
Art. 20		Art. 23 (a)		Art. 28	

IV Exclusions citées

Art. 69 (1) (a)	
(b)	
Art. 70 (1) (a)	
(b)	
(c)	
(d)	
(e)	
(f)	

V Délai de traitement

30 jours ou moins	42
De 31 à 60 jours	17
De 61 à 120 jours	16
121 jours ou plus	2

VI Prorogations des délais

	30 jours au moins	31 jours ou plus
Interruption des opérations	5	
Consultation	1	
Traduction		
TOTAL	6	

VII Traduction

Traduction demandée		
Traduction préparée	De l'anglais au français	
	Du français à l'anglais	2

VIII Méthodes de consultation

Copies de l'original	49
Examen de l'original	
Copies et examen	1

IX Corrections et mentions

Corrections demandées ➤	19	Corrections effectuées ➤		Mentions annexées ➤	19
-------------------------	----	--------------------------	--	---------------------	----

X Coûts

Financiers (raisons)	
Traitement	\$ 33,950
Administration (Fonctionnement et maintien)	\$ 494
TOTAL	\$ 34,444
Années-personnes utilisées (raisons)	
Années-personnes (nombre décimal)	0.6

XI Plaintes déposées auprès du commissaire à la protection de la vie privée

Activité concernant les plaintes	
En suspens depuis la période antérieure	5
Nbre d'appels reçus pendant la période visée	3
Nbre d'appels réglés pendant la période visée	6
Nbre d'appels reportés	2
Raisons des plaintes	
Utilisation et communication	
Refus de communication	3
Prorogation des délais	
Publication	
Refus de traduction	
Délai de traduction	
Autre	

Plaintes déposées auprès du commissaire à la protection de la vie privée (continu)

Règlement des plaintes	
Plainte non fondée	
En accord avec l'Institution	3
Aucune conclusion	
Recommandation acceptée	3
Recommandation rejetée	
Nombre de fichiers non consultables	
	0
XII Appels interjetés auprès de la Cour fédérale	
En suspens depuis la période antérieure	1
Nombre d'appels reçus pendant la période visée	-
Nombre d'appels réglés pendant la période visée	-
Nombre d'appels reportés	1